

Programme de la formation de conduite de plateformes élévatrices mobiles de personnel – R 486 catégories A , B & C

Intitulé de la formation

Plateformes élévatrices mobiles de personnel.

Durée

Durée variable d'apprentissage de la conduite des engins : de 1 à 2 jours.

- ½ journée de formation théorique ;
- ½ à 1 jour de formation pratique et d'évaluations, selon le nombre d'engins, d'apprenants, et leur niveau.

Prérequis

Être âgé de 18 ans minimum.

Maîtrise du français oral et écrit.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la réglementation liée à l'utilisation des PEMP.
- Identifier les risques et mettre en œuvre les mesures de prévention.
- Réaliser les vérifications d'usage avant utilisation.
- Conduire en sécurité une ou plusieurs catégories de PEMP (selon les besoins).

Contenus

Contenu théorique

- Connaissances générales (rôles et responsabilités de différents acteurs, dispositif CACES®...)
- Technologies des PEMP (terminologie, caractéristiques générales, fonctionnement...)
- Les principaux types de PEMP et leurs catégories
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP (renversements, chutes de hauteur, risques liés aux sources extérieures, risques liés aux déplacements, risques spécifiques lors des opérations...)
- Exploitation des PEMP (adéquations, limites d'utilisation, balisage...)
- Vérifications d'usages (anomalies...)

Contenu pratique

- Utilisation des EPI, port du harnais

- Prise de poste et vérification (documents, contrôle de la PEMP, des dispositifs de sécurité, de l'adéquation, de la zone d'évolution...)
- Conduite et manœuvres (Positionnement, vitesse, points d'appuis, chargement/déchargement selon catégories, communication avec l'accompagnant...)
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance (Stationnement en sécurité, positionnement des équipements, opérations d'entretien, rendre compte des anomalies et dysfonctionnements)

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques interactifs.
- Études de cas concrets.
- Exercices pratiques d'utilisation de PEMP.

Modalités d'évaluation

- Obtention du CACES® sous réserve de validation des tests théoriques et pratiques
- Le CACES® R486a est valable 5 ans à partir de la date d'obtention
- Une attestation de formation est délivrée à chaque candidat à l'issue de la formation.

Tarif

A préciser (ou laisser la mention : à consulter sur notre site).

Modalités et délais d'accès

Inscriptions :

Formulaire de contact sur notre site www.controleservices.fr,

Par mail à l'adresse contact@controleservices.fr,

Par téléphone au 01.84.19.00.07

Délai d'accès à la formation :

Selon places disponibles dans les sessions de formation (pouvant aller d'une disponibilité immédiate à plusieurs semaines selon la nature de la demande et la période).

Contact

Email : contact@controleservices.fr,

Téléphone : 01.84.19.00.17

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous informer à l'avance pour adapter les modalités pédagogiques si besoin.